



BULLETIN D'INFORMATION

ACSALF

ASSOCIATION CANADIENNE DES SOCIOLOGUES ET ANTHROPOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE

Volume 13, numéro 4

Octobre 1991

LE RAPPORT ARPIN

Une politique de la culture et des arts

Gilles Pronovost

À la suite du rapport de la firme Samson-Bélair sur le financement de la culture, le groupe-conseil sous la présidence de M. Roland Arpin avait pour mandat de préparer à l'intention du gouvernement du Québec une proposition de politique de la culture et des arts. Ce rapport a été déposé en juin dernier, et fait l'objet d'une commission parlementaire durant tout le mois d'octobre 1991.

Le document veut s'inscrire dans la lignée des grands documents d'orientation culturelle (notamment le Livre blanc sur la culture de Pierre Laporte, en 1964, le Livre vert de Jean-Paul L'Allier en 1976, la politique québécoise du développement culturel, en 1978). Or malgré ces nombreux documents, malgré les trente ans du ministère des Affaires culturelles, le Québec n'est pas encore doté d'une véritable politique de la culture.

formation et sur des mesures fiscales appropriées).

Afin de «favoriser l'accès à la vie culturelle», une analyse assez détaillée des comportements de la population en matière d'activités culturelles amène les membres du groupe-conseil à proposer d'établir un réseau culturel sur l'ensemble du territoire, mais en insistant sur trois grands pôles: Montréal, à titre de métropole de la culture, Québec, en tant que capitale, et «l'ensemble régional». L'autre proposition de base vise à «développer l'éducation culturelle»; à ce chapitre le rapport traite du rôle de l'école, de la place de la culture dans la formation fondamentale des étudiants, de la télévision éducative et du rôle que pourrait jouer Radio-Québec, ainsi que de l'importance d'un «cadre culturel de vie» imprégnant temps, espace et activités quotidiennes.

Après un survol des caractéristiques nouvelles de la société québécoise et des tendances dans l'évolution de la participation culturelle, le document propose que trois grandes finalités animent toute la politique culturelle du Québec: «développer le domaine des arts et de la culture; favoriser l'accès à la culture; accroître l'efficacité de l'intervention du gouvernement et de ses partenaires dans la gestion de la mission culturelle» (p. 49).

Dans le domaine des arts et de la culture, les objectifs proposés visent à favoriser la création, notamment par le soutien financier du gouvernement, à assurer la stabilité et l'épanouissement des organismes culturels par des programmes appropriés, à accroître l'action internationale des créateurs et artistes québécois, et enfin à développer et maintenir au Québec la compétence professionnelle dans le domaine culturel (sur ce point le document insiste notamment sur les programmes de

SOMMAIRE

• Le rapport Arpin : une politique de la culture et des arts	1
• Le colloque de l'ACSALF 1992	3
• Le financement de la recherche en sciences humaines	6
• Nouvelle politique du CRSHC relativement aux chercheur/e/s autonomes	6
• Compte rendu du colloque de l'ALSIF 1991	7
• Les réseaux de l'ACSALF	8
• Nouvelles du réseau de méthodologie quantitative	9
• Le Prix Edmond-de-Nevers 1991	10
• Parutions récentes	10
• XIVème Congrès de l'ALSIF	11
• Appel de textes	11-12
• Revue : prochains thèmes	13
• Colloques/conférences : les annonces	14

Dans le but d'accroître l'efficacité du gouvernement, le chapitre suivant propose de: «mandater le ministère des Affaires culturelles comme maître d'oeuvre de l'activité culturelle; reconnaître l'importance du rôle des partenaires du Ministère dans la vie culturelle; [d']assurer une maîtrise d'oeuvre unique dans le domaine culturel, exercée par le ministère des Affaires culturelles» (p. 185). Le document propose ainsi qu'au terme de la consultation en cours, le gouvernement se dote d'une véritable politique culturelle, crée un ministère de la Culture, une Commission consultative sur la culture, ainsi qu'un Observatoire des politiques culturelles. De plus il souligne l'importance des autres partenaires de la culture, notamment les milieux artistiques, les gouvernements locaux et le secteur privé.

... Cette courte présentation ne peut prétendre à une synthèse approfondie du document. Il faudra se reporter à sa lecture intégrale pour plus de détails sur les 113 recommandations qu'il contient! Dans la perspective d'un débat sur le rapport, je me permets de soulever les points qui à mon avis m'apparaissent les plus fondamentaux:

- il y a la définition de la culture que propose le document, fortement axée sur la «culture professionnelle»; travail, école, loisir, culture populaire semblent des lieux mineurs ou absents du champ culturel;
- les universités sont généralement absentes du document, soit à titre de véritable institution culturelle, soit à titre de lieux

Les dates de tombée et de parution des prochains numéros du bulletin sont les suivantes :

	TOMBÉE	PARUTION
Vol. 13, no 5	1 ^{er} nov. 1991	6 déc. 1991
Vol. 14, no 1	17 jan. 1992	28 fév. 1992
Vol. 14, no 2	15 mars 1992	10 avril 1992

de recherche, d'expérimentation et de création; à cet égard si le rapport semble bien timide en ce qui concerne le rôle majeur que peuvent jouer les universités en matière de recherche sur la culture, les universités elles-mêmes ont un long chemin à parcourir pour intégrer les arts et la création dans la formation fondamentale des étudiants; par ailleurs, le document traite rapidement de l'IQRC, dans le contexte de la création de l'Observatoire des politiques culturelles, et propose même que l'IQRC «réoriente ses activités» de manière à répondre immédiatement aux besoins de recherche du ministère des Affaires culturelles; il me semble que le débat concernant les orientations de l'IQRC demande à être situé dans un contexte plus vaste et en dehors du seul cadre de référence du rapport Arpin;

- on aura vite compris que la définition des trois «régions» dans le rapport (Montréal, Québec, ...et le reste) souffre d'une méconnaissance des dynamismes régionaux et ne manquera pas de soulever de nombreuses critiques;
- tout en insistant sur l'importance de «revendiquer la pleine compétence du Québec dans le domaine culturel», le do-

cument est relativement muet sur les modalités de rapatriement des activités du gouvernement fédéral dans le domaine de la culture;

● s'il ouvre quelque peu le champ de la culture par la notion de «cadre culturel de vie», le document néglige des domaines qui me semblent importants et en croissance, par exemple le développement de la culture scientifi-

que et technique; il ne me semble pas suffisamment sensible au problème de la culture des jeunes; il néglige la forte stratification sociale observable dans le domaine culturel, car il s'agit d'un champ encore lourdement traversé par les inégalités sociales, économiques et culturelles; il «oublie» la forte prégnance des stéréotypes masculins et féminins; il est muet sur la culture en milieu de travail (il n'y a aucune page sur le développement d'activités culturelles en entreprise), parle très peu du rôle que peut jouer ou non l'institution familiale dans la socialisation et l'éducation culturelle (il ne fait même pas référence au document sur la Politique familiale qui pourtant traite de cette question). ■

Le rapport Arpin. Une politique de la culture et des arts. Proposition présentée à madame Liza Frulla-Hébert, ministre des Affaires culturelles du Québec, par le Groupe-conseil sous la présidence de monsieur Rolant Arpin, juin 1991, Québec, Les Publications du Québec, 2^e édition, août 1991, 328 pp., annexes.

ÉQUIPE ÉDITORIALE :

Denis Harrisson (coordonnateur), Carole Lévesque, Françoise-Romaine Duquette, Gilles Pronovost

SECRETARIAT :

Raymond Lalonde — Département de sociologie, Université de Montréal,
Pavillon des sciences sociales, C.P. 6128, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3J7
Bureau : 3150, rue Jean-Brillant, local 5148, Montréal (Québec) H3T 1N8
Tél. : (514) 343-5637 — Télécopieur : (514) 343-5722

INFOGRAPHIE :

Laser Communications (514) 384-6150